



RENOUVELLEMENT VALIDATION PERMIS DE CHASSER – SAISON 2019/2020

NOUVEAUTE 2019 : VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER

Information importante !

Validation Nationale :

~~400€~~ → 200€
+ 5€ frais de dossier

IMPORTANT

- ✓ Aucune modification ne sera possible après édition de la validation !
- ✓ Soyez vigilant dans le remplissage de votre bon de commande !
- ✓ Impression sur papier non numéroté.

La Contribution Sanglier Droit Local

Tout chasseur ayant une validation nationale et chassant le sanglier dans les départements **57-67-68**, devra s'acquitter d'une participation individuelle (70€) au titre des dégâts de sanglier c'est-à-dire une «contribution sanglier droit local». Cette contribution est versée au Fonds d'Indemnisation des Dégâts de Sanglier du département. Elle est valable pour ces 3 départements et payable qu'une seule fois.

Le chasseur doit préciser lors de sa demande de validation auprès de quel département (57-67-68) il veut attribuer sa contribution sanglier droit local.

Carnet Prélèvement Bécasse CPB

Format papier **ou** électronique



Communes limitrophes

Seul subsistera le maintien du droit de chasse sur l'entièreté du territoire de chasse pour ceux qui sont sur 2 départements

LE RETOUR DU CARNET « BECASSE » (CPB) de la saison précédente (2018/2019) est obligatoire avant le 30 juin 2019 !

~~Validations bi départementales~~

Un seul type de Règlement :
Chèque ou virement
A l'ordre **GU FDC 59 !**

Validations temporaires

Validations 3 jours NORD	Sans sanglier ☐ 53 €	Avec sanglier ☐ 63 €	3 fois maximum par saison Jours consécutifs (ex : 21/22/23 sept.)
Validations 9 jours NORD	Sans sanglier ☐ 83 €	Avec sanglier ☐ 113 €	1 fois par saison, journées consécutives

L'Attestation d'Assurance Responsabilité Civile se trouve sur votre validation (en haut à gauche)
Notre partenaire = ADH-DESCAMPS D'HAUSSY ET CIE-
300 rue de Lille/Bat B/59520 Marquette lez Lille-
03.20.15.50.70 Pour les compléments d'assurance,
connectez-vous à www.chasse-assurances.com



Horaires d'ouverture du GU :
Du **lundi** au **vendredi** 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
Samedi 17 et 31 Août et 7 et 14 Septembre de 8h30 à 12h